



Réseau métropolitain nature en ville

Séminaire n°5: « Espèces Exotiques Envahissantes »

Lundi 13 mai 2019,
Métropole du Grand Paris
17, av Pierre Mendès-France
75013 Paris

Le réseau métropolitain « nature en ville » constitue le réseau des maires, maires-adjoints et des techniciens autour des enjeux de nature et d'agriculture en ville, spécifiques au tissu urbain dense métropolitain. Cet espace de rencontres contribue au partage de bonnes pratiques et de connaissances entre les communes, les établissements publics territoriaux et la Métropole.

Synthèse du séminaire

Le réseau métropolitain « Nature en ville » s'est réuni pour la 5^e fois le lundi 13 mai 2019 au siège de la Métropole du Grand Paris sur l'invitation de Patrick Ollier, Président de la Métropole. Elus et responsables développement durable et environnement des villes et EPT ont fait le déplacement pour échanger autour du thème des espèces exotiques envahissantes.

Cette rencontre a été animée par Daniel Breuiller, Vice-Président de la Métropole du Grand Paris, délégué à la mise en valeur du patrimoine naturel et paysager, à la politique de la nature et à l'agriculture en ville. Dans le contexte de déclin de la biodiversité rappelé le 6 mai 2019 par le rapport de l'IPBES, les présentations et les débats ont permis d'aborder les enjeux liés aux espèces exotiques envahissantes (EEE), les façons d'appréhender leur présence et également de proposer des pistes d'actions.

1. Introduction au séminaire

Daniel Breuiller, Vice-Président de la Métropole, a rappelé les différentes actions mises en place par la Métropole du Grand Paris en matière de préservation de la biodiversité, depuis le plan climat aux opérations de renaturation de ruis et rivières.

Il a également souligné l'importance de la question du frelon asiatique, pour les élus et apiculteurs participant au Concours des Miels de la Métropole du Grand Paris.

Ces éléments sont repris dans le PowerPoint de la séance, envoyé aux membres du réseau « Nature en ville » avec la présente synthèse.

2. Eclairages

François Chiron, Ecologue à l'Université Paris-Sud, rattaché à AgroParisTech a développé la thématique des invasions biologiques avec un point de vue d'écologie. Il a indiqué que les espèces exotiques envahissantes peuvent poser des problèmes économiques, sociaux et sanitaires, mais rarement des problèmes écologiques. Il a ainsi questionné la pertinence des questions de l'origine, du nombre et de l'impact des EEE d'un point de vue écologique, et a rappelé que sur 1000 espèces introduites, seulement une atteint le stade d'invasion.

François Chiron a attiré l'attention sur l'importance d'avoir un discours allant au-delà des ressentis et des arguments écologiques pour organiser la gestion de ces espèces. Il a rappelé que les impacts écologiques des espèces exotiques envahissantes sont majoritairement un problème insulaire, et a insisté sur l'importance d'abandonner le vocabulaire guerrier habituellement utilisé autour des EEE pour le remplacer par un vocabulaire neutre.

Anne Danthony, pilote de projet au sein de Fredon Ile-de-France a développé la question du frelon asiatique. Elle a tout d'abord présenté les missions de Fredon, organisme reconnu à vocation sanitaire : identifier les acteurs concernés pour organiser surveillance et lutte, agir en fonction d'objectifs adaptés à la situation, communiquer et sensibiliser pour prévenir la présence de nuisibles, animer un réseau de surveillance de l'ambrosie notamment.

Concernant le frelon asiatique, Anne Danthony a indiqué que les enjeux sont avant tout économiques et sanitaires, mais aussi écologiques car ils causent un stress chez les abeilles et dégradent leur habitat. L'insecte pouvant être une source de danger pour les humains, elle a souligné l'importance de signaler tout nid de frelons et de contacter un spécialiste. Toutefois, les nids ne sont souvent rendus visibles qu'à l'automne lorsque les arbres perdent leurs feuilles. Fredon appelle donc à la prudence au printemps et à l'été, les nids pouvant également se trouver dans des bosquets bas.

Anne Danthony a ensuite présenté la charte régionale de destruction des nids mise en place par Fredon Ile-de-France. Il s'agit d'un dispositif de formation dispensé pour les entreprises qui entrent sur le marché de la destruction des nids, et qui s'engagent à respecter les préconisations nationales. Fredon encourage donc à se tourner spécifiquement vers ces entreprises lorsqu'un nid est signalé.

Cécile Ahouandjinou, chargée de mission au sein de Fredon Ile-de-France a traité la question de l'ambrosie et plus précisément celle de l'ambrosie à feuille d'armoise. La plante représente une problématique sanitaire car son pollen est très allergisant, une problématique agricole car elle colonise les parcelles des agriculteurs, et une problématique environnementale car elle peut se développer sur les berges des cours d'eau aux dépens des espèces locales.

L'ambrosie est présente à cause des activités humaines : transports de terres contaminées pendant les chantiers, engins agricoles, semences contaminées... Les graines sont flottantes, elles peuvent donc être également transportées par les eaux ruisselantes. En Ile-de-France, il y a des communes où il est certain que l'ambrosie est présente, notamment la commune de Pantin sur le territoire de la

Métropole. Sont souvent colonisées les jachères, les bords de routes, certaines parcelles agricoles... Il est en outre possible de devenir allergique après avoir été exposé au pollen.

Cécile Ahouandjinou a ensuite présenté le réseau de sentinelles, présentes parmi les services des syndicats de rivières, de la Chambre d'agriculture, des Parcs naturels régionaux, des Conseils départementaux etc., chargées de veiller et de signaler l'ambroisie en Ile-de-France. Les membres de ce réseau reçoivent une formation à la reconnaissance de l'ambroisie.

Cécile Ahouandjinou précise que les moutons peuvent consommer l'ambroisie avant la fleuraison. L'éco-pâturage peut donc être une solution en bord de cours d'eau notamment.

Elle précise également que pour lutter contre l'ambroisie il faut identifier les pratiques qui ont mené à son introduction. Une des solutions sur un pied isolé (qui n'est pas en graine) est de l'arracher. Il faut toutefois faire attention à ce que l'arrachage n'envoie pas des signaux négatifs en termes de gestion de la biodiversité. François Chiron ajoute qu'étant donné les dynamiques, l'ambroisie à feuilles d'armoise va inévitablement s'installer en Ile-de-France, il faut donc sensibiliser la population à sa reconnaissance pour qu'elle évite de s'y exposer.

Les éléments de ces interventions sont repris dans le PowerPoint de la séquence, envoyé aux membres du réseau « nature en ville » avec la présente synthèse.

3. Témoignages d'acteurs

Florence Presson, chargée de mission au sein de la Ville de Montfermeil a présenté le retour d'expérience de la ville quant à la problématique du frelon asiatique. Après avoir fait un état des lieux de la présence de cette espèce sur la commune, Florence Presson a brossé un portrait des actions mises en œuvre : information et sensibilisation à l'aide de flyers, magazine, presse et organisation de conférences et rencontres d'experts etc.

Xavier Lemoine, Maire de Montfermeil, a également fait le choix de proposer à ses administrés le remboursement des opérations de destruction des nids (plafond de 200€), par des spécialistes qui répondent à la charte proposée par Fredon.

La Mairie a également entrepris la réalisation d'une cartographie des ruches et des nids de frelons afin d'observer ou non une corrélation entre la localisation de ces deux éléments. François Chiron rappelle que le frelon peut chasser dans un périmètre de 3km autour de son nid, il faut donc avoir un champ d'observation assez large.

Les éléments de cette intervention sont repris dans le PowerPoint de la séquence, envoyé aux membres du réseau « nature en ville » avec la présente synthèse.

4. Echanges avec les participants

La ville de Meudon a formulé une première interrogation pour connaître quels dispositifs sont mis en place dans les communes autour de Montfermeil pour la gestion du frelon. Selon Florence Presson, les nids sont détruits presque systématiquement. Fredon a rappelé que le problème majeur pour les particuliers est la prise en charge financière. François Chiron a par ailleurs expliqué que selon certaines études, le frelon se réinstalle une fois le nid détruit, alors que si le nid est laissé, le frelon s'en va ailleurs à l'automne. Il rappelle que les insecticides utilisés sur les nids de frelons ont un impact sur le reste de la faune.

Florence Presson a interrogé la possibilité de mener une action conjointe, possiblement portée par la Métropole. François Chiron a indiqué qu'une dynamique de coordination sur un an ne suffira pas. Toutefois, le frelon va s'adapter, trouver des prédateurs, entrer en concurrence etc. L'important est donc de trouver comment les habitants des territoires peuvent s'adapter pendant ce laps de temps, et organiser la situation post-crise.

Fredon a également souligné l'importance de calmer les craintes autour de la question du frelon. L'organisation d'un événement de communication/sensibilisation à destination de la population pourrait être intéressante dans cette perspective.

La ville de Montfermeil a pointé les limites sur les chiffres donnés par Fredon : ce sont les nids détruits qui sont comptés, pas tous les nids existants. Cela peut être une source d'incompréhensions pour les habitants et compliquer la communication.

La ville de Suresnes a souligné l'importance de communiquer sur le fait que les nids de frelon sont vides en décembre/janvier. Cela évite des frais de destruction de nids et des pollutions inutiles. Fredon a toutefois attiré l'attention sur le risque de chute des nids vides.

Ont également été mentionnés les problèmes liés aux chenilles processionnaires, allergisantes et sources de dommages pour les plantes, et pour lesquelles la réponse en termes de gestion n'est pas toujours adaptée.

François Chiron a expliqué que pour le traitement des espèces exotiques envahissantes en général, il faut prendre en compte le socio-écosystème dans sa globalité pour limiter les pics d'abondance des espèces. Il a souligné l'importance de la diversification des milieux pour rétablir des milieux fonctionnels sur le long terme, et permettre au socio-écosystème de s'auto-réguler par le biais d'espèces consommatrices d'EEE.

Daniel Breuiller a toutefois ajouté que la réponse d'un nouvel équilibre entre les écosystèmes ne résout pas les problèmes de crises qui ont lieu sur le court terme. De plus, le dérèglement climatique accélère les processus de modification d'habitats, ce qui accentue le problème.

Fredon a rappelé que l'Ile-de-France est un territoire où tous les milieux, même les plus « naturels » sont perturbés et gérés. La question des EEE nécessite donc une gestion particulière, tout en favorisant la biodiversité et en sensibilisant les acteurs.

5. Conclusion du séminaire

Daniel Breuiller a rappelé qu'il est nécessaire d'avoir des espaces d'échanges entre gestionnaires, professionnels du paysage, écologues, scientifiques, élus et citoyens sur ces sujets. Dans



cette perspective, la Métropole travaille notamment avec l'Agence Régionale de la Biodiversité en Ile-de-France, l'UCCRN (*Urban Climate Change Research Network*, réseau mondial de chercheurs sur le changement climatique) et d'autres partenaires, afin de construire une culture commune et de construire la ville tout en intégrant la nature.